

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-dix-neuvième session**

Point 4 i) de l'ordre du jour

Résolution adoptée par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique le 19 mai 2023**79/9. Mise en œuvre de la Déclaration ministérielle de Jakarta sur les applications des techniques spatiales au service du développement durable en Asie et dans le Pacifique**

La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique,

Rappelant sa résolution 75/6 du 31 mai 2019 sur la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle sur les applications des techniques spatiales au service du développement durable en Asie et dans le Pacifique et du Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales au service du développement durable (2018-2030),

Se félicitant du succès de la quatrième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique, tenue à Jakarta et en ligne le 26 octobre 2022,

1. *Approuve* la Déclaration ministérielle de Jakarta sur les applications des techniques spatiales au service du développement durable en Asie et dans le Pacifique¹ ;

2. *Prie* la Secrétaire exécutive :

a) D'accorder la priorité à la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle de Jakarta sur les applications des techniques spatiales au service du développement durable en Asie et dans le Pacifique ;

b) De continuer à aider les membres et les membres associés de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à mettre en œuvre le Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales au service du développement durable (2018-2030)² ;

c) De faciliter la tenue de la cinquième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique en 2026, qui coïncidera avec la fin de la phase II (2022-2026) et le début de la phase III (2026-2030) du Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales au service du développement durable (2018-2030) ;

¹ ESCAP/MCSASD/2022/3/Add.1.

² ESCAP/75/10/Add.2.

d) De lui rendre compte des progrès effectués dans l'application de la présente résolution à sa quatre-vingt-troisième session.

*Neuvième séance plénière
19 mai 2023*
